Actualité : MANIFESTE BÉGLAIS – Pour le respect des libertés, la fraternité, la tolérance et la laïcité

Publié le 05/01/2021

Nous, Béglaises et Béglais, citoyens, élus, responsables associatifs, chefs d'entreprises, artistes, représentants de parents d'élèves… réaffirmons notre adhésion aux principes de la République, Liberté, Egalité, Fraternité, et à celui de Laïcité. Ces piliers fondent notre identité collective et nous permettent d'élaborer un destin commun à tous les habitants de Bègles.
Les attentats terroristes qui ont frappé au cœur la République Française, la liberté de conscience et l'enseignement de l'esprit critique, ne doivent pas nous enfermer dans l'infernale tragédie de la peur car à la peur succèdent souvent le rejet, le repli sur soi et le conflit. Aux faits criminels qui menacent le «bien vivre ensemble», opposons les valeurs qui forgent notre histoire commune dans le sens de l'intérêt général : le respect des libertés, le libre exercice des consciences, la tolérance envers l'autre quels que soient son histoire ou son parcours.
Bègles est une terre de fraternités et de respect mutuel, l'Histoire nous l'a maintes fois démontré.
C'est la mémoire du Temple Protestant, situé sur l'actuelle Place Duhourquet (dite opportunément «du Prêche»), où convergeaient au 17e siècle les «réformés» de Bordeaux et d'au-delà.
C'est le fronton de l'église Saint-Pierre gravé de notre devise nationale en 1848, rappelant l'esprit de concorde possible entre l'Église et l'État bien avant la loi de séparation de 1905.
C'est durant la Seconde Guerre mondiale que de nombreux Béglais ont payé de leur vie cet esprit de résistance à la haine.
C'est la première célébration en France d'un mariage de deux personnes de même sexe par le maire de la commune en 2004 et le soutien en 1985 à Nelson Mandela au plus fort de l'Apartheid en le nommant citoyen d'honneur de la Ville.
C'est l'accueil chaleureux d'exilés contraints au départ par les violences ou la misère sévissant dans leurs pays d'origine.
C'est aussi l'esprit citoyen d'entraide et d'engagement, de solidarités entre voisins qui ponctuent encore plus depuis le printemps notre quotidien marqué par la crise sanitaire.
Dans la lutte contre toutes les formes d'intolérance et de dogmes haineux qui menacent nos libertés les plus essentielles_ penser, s'exprimer, enseigner, publier, manifester, croire ou ne pas croire_ et donc notre Démocratie chèrement acquise, nous appelons les citoyens de Bègles à s'engager avec nous pour soutenir et défendre les principes fondateurs de notre Nation en tant qu'êtres libres, égaux, fraternels et responsables.
>>> Cliquez ici pour télécharger le Manifeste en version .pdf
>>> Lire l'interview du maire de Bègles Clément Rossignol Puech

« La France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. »
Article 1 de la Constitution du 4 octobre 1958 :

Les premiers signataires :

Clément Rossignol Puech, Maire de Bègles
Les élus du Conseil Municipal de Bègles
Basmah Ambrosino
Sylvain Augonnet

Patrick Aujoux
Jean-Jacques Balage
Gilles Bardinet
Patrick Bassaler
Michel Bentitou
Didier Bergier
Isabelle Bessin
Bruno Béziade
Cathy Bordas
Françoise Bordas
Irène Boué
Monique Briol
Marie-Françoise Cany
Dominique Careil
Jean-Pierre Chrétien
Eric Claverie
Magali Cochard
Michel Danglos
Pascale Degorce
Christian Detrieux
Didier Dubrana
Jean-Dominique Durou
Marc Etheve
Olivier Fondriest
Delphine Francius
Jeames Gadras
Pauline Gatt
Jean Yves Grandidier
Zouina Hammi
Sandra Jensen
Hervé Joris
Martine Joris
Daniel Joubert
Patrick Julou
Fabien Lalanne
Marc Lauttrete
David Laval
Yves Le Gat
Luce Le Gat
Elise Le Gat
Aurélie Lemesle
Pierre Madre
Dominique Méné
Sylviane Messer
Myriam Monllor
Julien Nicouleaud
Imad Ouhlale
Michel Pierna
Joelle Poupeau
Pére Ricaud
Ghyslaine Richard
Fouada Saanadi
Nicolas Sevenet
Carine Soulier
Christine Texier

Michèle Vignacq
Katia Vilarasau

Informations du site

Mairie de Bègles
Horaires : Lundi de 13h00 à 18h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 17h00
Adresse : 77, rue Calixte Camelle – 33130 Bègles
Tél. : 05 56 49 88 88